



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – Procédure adaptée

**CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE
RESTAURATION TOITURE CHARPENTE COUVERTURE
CHAPELLE DES RECOLLETS**

1. Identification de l'administration concernée :

Commune de CIBOURE - Place Camille Jullian - BP 321 - 64503 CIBOURE CEDEX

2. Procédure de passation :

PROCEDURE ADAPTÉE (article 28 du CDMP)

3. Objet du marché et ses caractéristiques principales :

Prestation de Maîtrise d'œuvre pour la restauration de la toiture, charpente, couverture, de la Chapelle des Récollets de Ciboure.

4. Date prévisionnelle des prestations : octobre à décembre 2011 pour la tranche ferme.

5. Délai d'exécution : voir dossier de consultation.

6. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

DC1, DC2, DC3, DC4, DC5 et DC6.

Autres pièces à remettre par le candidat :

certificats de capacité ou références de chantier se rapportant à des missions de nature et d'importance comparables à ceux objet de la consultation depuis moins de 3 ans.

7. Date et heure de réception des offres : le 2 septembre 2011 à 12 h 00

sous enveloppe cachetée portant la mention « Maîtrise d'œuvre CHAPELLE DES RECOLLETS »

Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis.

M. Le Maire

MAIRIE DE CIBOURE

14 Place Camille Jullian - 64 500 CIBOURE

Tél : 05 59 47 92 82 - Fax : 05 59 47 64 59

Sous simple enveloppe portant la mention

CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE

RESTAURATION TOITURE CHARPENTE COUVERTURE – CHAPELLE DES RECOLLETS

8. Conditions de participation :

Le dossier de consultation est à retirer en Mairie de CIBOURE
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00

Les renseignements administratifs et techniques peuvent être obtenus auprès de :

Mr BOYÉ jean-Bruno Directeur des Services Techniques ☎ 05 59 47 92 82

Mel : jb.boyé@mairiedeciboure.com

Dossier consultable sur le site de la mairie :

<http://www.mairie-ciboure.com/mairie/les-marches-publics/avis-d-appels-d-offres/index.html>

9. Délai de validité des offres : 90 jours

10. Jugement des offres :

1. Valeur technique (60%)
2. Prix de la prestation (40%)

11. Date d'envoi de l'avis à la publication : le 30 août 2011



Le Maire,

Guy POULOU

